



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



TOULON, le 29 juillet 2010.
N° 1-35375-2010 COM TOULON/NP
N° 105

COMMANDEMENT DE LA ZONE MARITIME MEDITERRANEE
DE LA REGION MARITIME MEDITERRANEE
ET DE L'ARRONDISSEMENT MARITIME MEDITERRANEE

Centre des opérations maritimes de Toulon

Bureau N34 INFNAU

INFORMATION NAUTIQUE

OBJET : Bulletin n° 030/10.
P. JOINTE : Avertissements de navigation en vigueur.

-

Je vous adresse en pièce jointe le récapitulatif **hebdomadaire** de l'information nautique en vigueur à la date du jeudi 29 juillet 2010.

Le bulletin hebdomadaire est téléchargeable dès le vendredi sur le site Intramar de CECMED.

Le capitaine de frégate Franck PATRAS
Chef de la section « N34 COAST »,
Par ordre,
Le Quartier Maître de 1ère Classe Gwénaëlle MULS
« VISE »

Numéro du dernier **AVURNAV LOCAL** émis: **1596/10**

Liste des **AVURNAV LOCAUX** en vigueur le **jeudi 29 juillet 2010** :

AVURNAV LOCAUX PASSES EN AVINAV : 1485 - 1486

LANGUEDOC - *(DE LA FRONTIERE ESPAGNOLE AU MERIDIEN 005 00E)*

AVURNAV LOCAL TOULON 1594/10

LANGUEDOC – ABORDS DE PORT CAMARGUE

La bouée de mesure de houle est signalée retirée de sa position.

PSN : 43 24.660 N – 004 09.750 E. (WGS 84) le 28 juillet à 14h30 loc.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 1590/10

LANGUEDOC – CAP D'AGDE

Suite à la rupture du pylône support de feu, le fanal est incliné d'environ 40°.

La portée du feu est partiellement réduite.

PSN : 43 16.660 N – 003 30.531 E. (WGS 84).

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 1523/10

LANGUEDOC – PORT PETROLIER DE FOS

La bouée B4 de la darse n°2 a été relevée définitivement de sa position le 08 juillet 2010.

PSN : 43 24.755 N – 004 50.738 E. (WGS 84).

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 1517/10

LANGUEDOC – PORT PETROLIER DE FOS

Un alignement au 275° pour l'accès à la darse n°2 à été mis en service. Les caractéristiques nautiques de l'alignement seront les suivantes :

- Rythme scintillant continu (éclat rouge de 0.6s avec une période de 1.2s).

- Les deux portées sont réduites à 10 nq.

- Portée de 11 milles sur un secteur de 10° entre les relèvements 270° et 280°.

- Panneaux de visibilité diurne sur les 2 pylônes avec un film luminescent orange.

- Élévation du feu antérieur à 15 m et du feu postérieur à 22 m.

PSN FEU ANTERIEUR: 43 24.124N - 004 51.527E (WGS 84)

PSN FEU POSTERIEUR: 43 24.140N - 004 51.267E (WGS 84).

AVURNAV LOCAL TOULON 1414/10
LANGUEDOC –PORT DE GRUISSAN

Vous informe que des travaux de rénovation du revêtement du quai d'accueil de la capitainerie du port de Gruissan sont en cours.

Les navigateurs sont appelés à la plus grande prudence lors du débarquement à l'arrivée en escale.

PROVENCE - (DU MERIDIEN 005 00 E AU MERIDIEN 006 40 E)

AVURNAV LOCAL TOULON 1575/10
PROVENCE – GRANDE RADE DE TOULON

Avis de réalisation à titre normal.

A compter de ce jour, le 20 Juillet 2010, la bouée 'GRANDE RADE est équipée d'un Transpondeur AIS. (LDF : 42360)

PSN : 43 05.007 N – 005 57.535 E. (WGS 84).

Nom de la station : 'GRANDE RADE.

Numéro MMSI : 992271402

AVURNAV LOCAL TOULON 1571/10
PROVENCE – LA SEYNE SUR MER

Dans le cadre des festivités de l'été 2010 la commune de La Seyne sur Mer procédera le 15 Aout aux tirs des feux d'artifice dans la baie des Sablettes à compter de 22h00.

Le ponton de tir sera à la position 43 04,34 N – 005 53,34 E.

La navigation et la baignade seront interdites à compter de 16h00.

Aucun navire ne devra s'approcher à moins de 200 m de ce site.

Annuler ce message le 152200Z août 2010.

AVURNAV LOCAL TOULON 1559/10
PROVENCE – GOLFE DE FOS / ANSE DES LAURONS

Avis de réalisation a titre temporaire de mise en service.

A compter de ce jour 17/07/10 pendant toute la période estivale, 3 petites bouées de plage sont en service à proximité du canal de rejet de la centrale EDF de Ponteau :

- Bouée milieu : PSN: 43 21.355N - 005 01.304E. (WGS 84).
- Bouée nord : PSN : 43 21.369N – 005 01.294 E (WGS 84)
- Bouée sud : PSN : 43 21.342N – 005 01.318 E (WGS 84)

AVURNAV LOCAL TOULON 1549/10
PROVENCE – RADE DU BRUSC

Avis de réalisation a titre normal.

A compter de ce jour 13/07/10, le feu du saillant EST du nouveau bassin du port de plaisance des Embiez (LDF : DC 42060) est doté du nouveau rythme : 1 éclat en 4s (L : 1s ; O : 3s ; T= 4s)

PSN: 43 04.714N - 005 47.155E. (WGS 84).

AVURNAV LOCAL TOULON 1542/10

PROVENCE

Coque coulé avec mat métallique émergeant de 2 mètres au dessus de la surface le 121340z jul 10.

PSN: 43 06.7N - 005 06.3 E

Couleur: BLANCHE

Dangereux pour la navigation.

Annuler ce msg le 121340Z AOU 10.

AVURNAV LOCAL TOULON 1533/10

PROVENCE – RADE DU BRUSC

Avis préparatoire à titre normal.

A compter du 13/07/10, le feu du Saillant Est du nouveau bassin (LFDC : 42060) sera doté d'un nouveau rythme :

1 éclat en 4s (L : 1s, O : 3s, T : 4s)

PSN: 43 04.714N - 005 47.155E. (WGS 84).

AVURNAV LOCAL TOULON 1532/10

PROVENCE – GRANDE RADE TOULON

Avis préparatoire à titre normal.

A compter du 20/07/10, la bouée « GRANDE RADE » (LFDC : 42360) sera équipée d'un transpondeur AIS:

MMSI : 992271402

PSN: 43 05.007N - 005 57.535E. (WGS 84).

AVURNAV LOCAL TOULON 1531/10

PROVENCE - PORT DE MARSEILLE

Le 09 juillet 2010 les deux balises à flotteur immergé nmr 104 et 105 sont déplacées aux positions suivantes :

- BFI 104 : déplacement de 153 m dans le 012.

- BFI 105 : déplacement de 035 m dans le 180.

AVURNAV LOCAL TOULON 1524/10

PROVENCE – PORT DE BANDOL

A partir du 16 juin 2010 et pour une durée de 04 mois, vous signale la présence d'une fleur de mouillage située à l'extérieur du port de Bandol (à 300 m de la jetée).

PSN : 43 07.9 N - 005 45.7 E. (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 1497/10

PROVENCE – PORT PETROLIER DE FOS

Avis de réalisation à titre normal de modification.

Le 01 juillet 2010 une station AIS ATON a été mise en service sur la bouée 'OMEGA'.

PSN : 43 11.952 N – 005 01.789 E. (WGS 84).

Nom de la station : 'BOUEE OMEGA'.

Numéro MMSI : 992271403.

AZUR (DU MERIDIEN 006 40 E A LA FRONTIERE ITALIENNE)

TTT AVURNAV LOCAL TOULON 1596/10

AZUR

Embarcation semi immergée a la dérive.

Psn: 42 33.7n - 006 46.1e le 280100 loc jul 10.

Couleur : coque plastique blanche.

Dangereux pour la navigation.

Annuler ce message le 300100z jul 10

AVURNAV LOCAL TOULON 1592/10

AZUR - NICE

Tronc d arbre en forme de fourche avec 2 branches à la dérive le 27 juillet à 16h25 loc.

psn : 43 38.9n – 007 17.1e

longueur: 5 a 6 metres - diamètre: 30 a 40 cm.

Dangereux pour la navigation.

Annuler ce message le 291425z jul 10

AVURNAV LOCAL TOULON 1556/10

AZUR – NICE

Dans le cadre des festivités de l'été 2010 la ville de Nice procédera le 15 Aout aux tirs des feux d'artifice à partir de 3 barges « COUCOUSSA », « PERCEVAL », et « LEONIDAS » à la position 43 41,60 N – 007 15,90 E.

La navigation et la baignade seront interdites à compter de 21h15.

Aucun navire ne devra s'approcher à moins de 200 m de ce site.

Annuler ce message le 152100Z août 2010.

AVURNAV LOCAL TOULON 1480/10

AZUR – MONACO

Dans le cadre du concours international de feux d'artifice pyromélodiques 2010 la Principauté de Monaco procédera aux tirs des feux d'artifice à partir de la digue semi flottante du port de la Condamine les 09 et 22 juillet ainsi que les 13 et 26 août 2010 de 21h00 à 23h00 locale en juillet et de 20h30 à 22h30 locale en août.

L'entrée et la sortie de ce port seront interdites pendant la période.

Aucun navire ne devra s'approcher à moins de 200 m de ce site.

Annuler ce message le 262030Z août 2010.

CORSE

AVURNAV LOCAL TOULON 1595/10 - CORSE

Tronc d'arbre à la dérive le 28 juillet à 13h35 loc.

Psn : 41 22N – 008 35E

Longueur: 3 mètres - diamètre: 50 cm.

Dangereux pour la navigation.

Annuler ce message le 301135z jul 10

AVURNAV LOCAL TOULON 1591/10

CORSE - PORTO

Le feu de l'île de Gargalo est signalé irrégulier. (LDF 67850 E 0916)

PSN: 42 22.240 N – 008 32.139 E. (WGS 84).

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 1489/10

CORSE – BASTIA

Suite travaux hydrographiques réalisés par le BH BORDA vous signale la sonde suivante corrigeant la carte marine 6856 :

Sonde 5.3 m à la position :

PSN : 42 41.7452 N - 009 27.2221 E. (WGS 84)

La sonde a été ramenée au zéro hydrographique de Bastia après réduction de la marée réelle observée.

Numéro du dernier AVURNAV COTIER émis: **805/10.**

Liste des AVURNAV COTIER en vigueur le **jeudi 29 juillet 2010.**

AVURNAV TOULON PASSES EN AVINAV : NEANT

AVURNAV TOULON 795/10

LANGUEDOC

DU 30 JUILLET au 1 AOUT 10 de 0000Z à 2359Z.

Travaux sous-marins par N/O " THETYS II " dans les zones délimitées par :

43 400N - 004 928E

43 305N - 004 970E

43 292N - 004 825E

43 209N - 004 825E

43 308N - 005 117E

ET

43 333 N – 004 716E

43 403 N – 004 402E

43 362 N – 004 378E

43 387 N – 004 322E

43 185 N – 004 602E

43 298 N – 004 498E

43 298 N – 004 332 E (HORS ZONEX)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 012359Z AUG 10.

AVURNAV TOULON 792/10

PROVENCE

Le 29 JUILLET 10 de 0000Z à 2359Z.

Travaux sous-marins par N/O " THETYS II " dans les zones délimitées par :

43 10.0N - 005 36.0E

43 10.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 34.0E

43 02.4N - 005 38.0E

42 56.5N - 005 38.0E

42 56.5N - 005 42.9E

43 02.8N - 005 51.6E

LA COTE.(ZONEX 05-30)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 292359Z JUL 10.

AVURNAV TOULON 789/10

LANGUEDOC

Du 27 Juillet au 2 Aout 10 de 0000Z à 2359Z.

Travaux sous-marins par N/O " CORIA DEL RIO " dans les zones suivantes :

43 14.0N - 003 19.0E

43 14.0N - 003 27.0E

43 08.0N - 003 19.0E

43 08.0N - 003 27.0E (Hors zonex)

(Cercle de sécurité de 1 nautique)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 022359Z AUG 10.

Numéro du dernier **AVIS AUX NAVIGATEURS** émis : **056/10.**

Liste des AVINAV en vigueur le **29 juillet 2010** :

2007 : 105.

2008 : 004 - 019 - 043 - 044 - 045 - 061.

2009 : 002 - 004 - 005 - 023 - 027 - 034 - 040 - 042 - 053 - 063 - 076 - 079 - 080 - 081 - 083 - 086 - 088 - 094 - 098 - 099 - 100 - 107 - 108 - 109 - 110 - 112 - 118 - 124.

2010 : 001 - 008 - 009 - 010 - 012 - 016 -
019 - 022 - 029 - 032
035 - 036 - 037 - 038 - 039 - 041 - 043 - 044 - 046 - 047 - 048 - 049
- 050 - 051 - 052 - 053 - 054 - **055 - 056**

Liste des AVINAV **supprimés** depuis le **22 juillet 2010 (bulletin n° 29)**:

Liste des AVINAV **modifiés** depuis le **22 juillet 2010 (bulletin n° 29)**:

Liste des **nouveaux** AVINAV depuis le **22 juillet 2010 (bulletin n° 29)**:

- avurnav local 1485/10 devient avinav 055/10
-
- avurnav local 1486/10 devient avinav 056/10

LANGUEDOC - (DE LA FRONTIERE ESPAGNOLE AU MERIDIEN 005 00 E)

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
		NEANT

PROVENCE – (DU MERIDIEN 005 00 E AU MERIDIEN 006 40 E)

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
055/10	Le 28 juillet 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1485/10 Du 28 Juin 2010	<u>PORT DES EMBIEZ</u> Avis de réalisation a titre normal de mise en service. A compter de ce jour 28/06/10, la première bouée bâbord est équipée d'un feu produisant des scintillements rouges continu: rythme: éclats 0.6s - obscurité 0.6s - portée 1 mille. PSN: 43 04.851N - 005 47.223E. (WGS 84).
056/10	Le 28 juillet 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1486/10 Du 28 Juin 2010	<u>PORT DES EMBIEZ</u> Avis de réalisation a titre normal de mise en service. A compter de ce jour 28/06/10, la première bouée tribord est équipée d'un feu produisant des scintillements verts en continu: rythme: éclats 0.6s - obscurité 0.6s - t= 1.2s - portée 1 mille. PSN: 43 04.842N - 005 47.180E. (WGS 84).

AZUR - (DU MERIDIEN 006 40 E A LA FRONTIERE ITALIENNE)

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
		NEANT

CORSE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE

DESTINATAIRES :

BÂTIMENTS :

CHARLES DE GAULLE - CASSARD - JEAN BART - DUPLEIX - MONTCALM - JEAN DE VIENNE - LA FAYETTE - SURCOUF - ACONIT - COURBET - GUEPRATTE - MEUSE - SOMME - MARNE - Foudre - SIROCO - HALLEBARDE - RAPIERE - SABRE - EV JACOBET - CDT BIROT - CDT DUCUING - CDT BOUAN - CAPRICORNE - ORION - PLUTON - ACHERON - GREBE - TAAPE - CHEVREUIL - GAZELLE - LUBERON - ESTEREL - BELIER - BISON - AMETHYSTE - CASABIANCA - EMERAUDE - PERLE - RUBIS - SAPHIR - DENTI - JASON - ARAGO - AILETTE - ABEILLE FLANDRE - ALIZE - LE MALIN - TONNERRE - MISTRAL - FORBIN - GERMINAL - CHEVALIER PAUL - LYRE.

AUTORITES EXTERIEURES :

EPHOM BREST - ALFOST.

AFFAIRES MARITIMES :

CROSS LA GARDE - SOUS CROSS CORSE.

DIDAM : PYRÉNÉES ORIENTALES/AUDE - HERAULT/GARD.

DDAM : BOUCHES DU RHÔNE - VAR - ALPES MARITIMES - CORSE DU SUD - HAUTE CORSE.

PHARES ET BALISES :

SÈTE - MARSEILLE - TOULON - GOLFE JUAN - NICE - AJACCIO.

COPIES :

N34 INFNAU - Archive (CHRONO).